

Lettre de Guy Mollet à Robert Schuman (Paris, 6 novembre 1951)

Légende: Le 6 novembre 1951, Guy Mollet, secrétaire général du Parti socialiste SFIO, s'inquiète de la décision du gouvernement fédéral allemand de repousser à plus tard le démantèlement du comptoir de vente du charbon allemand de la Ruhr (D.K.V.).

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Pierre Uri, PU. PU 38.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_guy_mollet_a_robert_schuman_paris_6_novembre_1951-fr-87ed5d44-62dc-4a3c-9893-89c134227f84.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2012

Lettre de Guy Mollet à Robert Schuman (Paris, 6 novembre 1951)

PARTI SOCIALISTE
S.F.I.O.

Paris, le 6 novembre 1951
12, cité Malesherbes (tru. 40-73)

Secrétariat Général

Monsieur R. SCHUMAN
Ministre des Affaires Etrangères
PARIS

Monsieur le Président,

Je demeure préoccupé par la décision, prise le 26 octobre dernier par le Gouvernement fédéral allemand, de repousser le projet élaboré par les experts de la Haute-Commission et du Gouvernement Fédéral, en vue du remplacement de l'ancien comptoir de vente du charbon allemand (D.K.V.) Une solution, satisfaisante de cette question est, à mes yeux, essentielle avant toute décision sur le Traité instituant la Communauté du charbon et de l'acier.

Je serais particulièrement désireux d'être informé des mesures que compte prendre le gouvernement français à la suite de cette décision du gouvernement fédéral allemand. Je vous en remercie bien vivement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Guy MOLLET
Secrétaire Général